

Travailler en sécurité avec la débroussailleuse (Module FS) – Recyclage

Référence :
SEC119

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: Espaces
verts

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

4 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LEON KREMER S.À R.L.

OBJECTIFS

Après avoir suivi la formation de base, les utilisateurs de débroussailleuses doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

Personnes concernées:

Utilisateurs d'une débroussailleuse lors des travaux d'entretien du paysage et de la forêt.

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°16 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu).

Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

PRÉREQUIS

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, les stagiaires doivent disposer d'un certificat de formation antérieure ayant moins de 5 ans.

A l'issue de la formation, un certificat sera remis à chaque participant.

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance d'Accident.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise